

Consignes à suivre pour la vidéonystagmographie (VNG) en audiologie

Date du rendez-vous : _____ Heure : _____

La vidéonystagmographie (VNG) est une évaluation du système de l'équilibre d'une durée d'environ 2 heures. Elle aidera votre médecin à comprendre la cause de vos vertiges ou de vos problèmes d'équilibre.

Ce à quoi vous pouvez vous attendre :

On vous expliquera chaque étape de l'évaluation. On vous fera porter des lunettes qui permettront d'enregistrer le mouvement de vos yeux. Durant l'évaluation, on vous demandera de vous asseoir et de regarder des points et des lignes sur un écran, de vous allonger sur le dos, sur le côté et de tourner la tête d'un côté à l'autre. Pour la dernière partie de l'évaluation, on introduira de l'eau ou de l'air chaude et froide dans vos oreilles pendant 30 à 60 secondes. Cela pourrait causer des étourdissements temporaires.

À ÉVITER

- **Aucun maquillage sur les yeux**
- Vous devrez enlever vos **lunettes d'ordonnance** pendant l'évaluation. Les verres de contact sont permis
- **Dans les 48 heures avant l'examen :**
- **Ne prenez pas de médicaments** contre les nausées ou les troubles de l'équilibre (par exemple Gravol, Serc)
- **Ne consommez ni alcool ni cannabis**
- Ne prenez pas de médicaments en vente libre pour traiter les allergies, le rhume ou pour dormir. Toutefois, les formules qui ne causent pas de somnolence sont acceptables
- Si vous avez des inquiétudes concernant **l'arrêt d'un médicament particulier, veuillez appeler votre médecin** traitant pour en discuter

À FAIRE

- Ayez quelqu'un de disponible pour vous conduire après l'évaluation, car vous pourriez vous sentir légèrement étourdi
- Portez des vêtements confortables
- Le jour de votre rendez-vous, mangez un repas léger comme du pain grillé et du jus
- Si vous avez souvent une accumulation de cire dans les oreilles, veuillez vous faire nettoyer les oreilles avant l'examen
- Si vous avez passé un test auditif ailleurs au cours des 6 derniers mois, veuillez nous faire parvenir les résultats avant votre rendez-vous
- Continuez à prendre vos **médicaments vitaux** (ex. : anticoagulants pour le cœur, médicaments pour traiter la tension artérielle, la dépression, le diabète et les contraceptifs)

Si vous ne suivez pas les directives ci-dessus, votre rendez-vous pourrait être reporté à une autre date. Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous devez annuler votre rendez-vous, veuillez communiquer avec votre Service d'audiologie. Pour plus d'information, consultez le site web d'Horizon :

- Hôpital régional de Saint John 506 - 648 - 6545
- L'Hôpital de Moncton 506 - 857 - 5365
- Hôpital régional Dr Everett Chalmers 506 - 452 - 5931
- Hôpital régional de Miramichi 506 - 623 - 3120

<https://fr.horizonnb.ca/accueil/établissements-et-services/services/soutien-et-thérapie/audiologie/nos-services.aspx>